

Opti Premium

Madame, Monsieur,

Vous voulez que le monde change et que soit priorisé la protection de la planète dans l'intérêt de vos enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants ?



Nous mettons en place un partenariat avec un important laboratoire Suisse précurseur dans le domaine de la recherche et du développement éthique et durable.

Le but du laboratoire est de transformer en énergie et ressources des microalgues en remplacement du plastique.

L'implantation en France sera accompagnée d'une production suffisante pour qu'elle soit rentable dès la première année grâce à l'expérience de la culture d'algues de notre associé Suisse déjà présent dans plusieurs pays.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le plastique à usage unique n'a plus lieu d'être en Europe

Mercredi 27 mars 2019, la directive européenne interdisant l'usage et limitant la mise sur le marché de certains produits en plastique a été adoptée après plusieurs mois de négociations dans lesquelles la France a joué un rôle clé.

On estime que plusieurs centaines de kilos de plastique se retrouvent dans la mer chaque seconde, il se transforme alors en microparticules, qui sont ingérées par les poissons et se retrouvent ensuite dans la chaîne alimentaire. Et de nombreux animaux s'étouffent également à cause des sacs plastiques.

Il est temps d'agir !

A screenshot of a tweet from the French Ministry of Ecology (@Ecologie_Gouv). The tweet text is: "C'est une décision historique ! L'Union européenne dit non au #plastique à usage unique. Cotons-tiges, couverts, assiettes ou encore pailles seront bannis de l'UE début 2021 au plus tard. RDV cette année pour le traduire en droit français !". Below the text is a photo of Brune POIRSON, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire. A quote bubble next to her photo says: "Cette décision n'est pas seulement historique pour l'Europe, elle l'est pour la planète. Car lutter contre la pollution à l'échelle d'un continent, c'est réduire drastiquement les impacts du plastique partout dans le monde." The tweet is from the account @Ecologie_Gouv and includes a link to ecologique-solidaire.gouv.fr.

COMBIEN CELA COÛTE ?



4 millions d'Euros, pour la mise en place du laboratoire et ses premières productions, suivra une extension importante de production à grande échelle.

Notre partenaire développe des serres solaires pour l'élevage d'algues, c'est ce que nous projettons de reproduire en France pour notre consommation locale et besoin en substitution du plastique. Nous élèverons plusieurs serres pour plusieurs types d'algues.

- Bio Chlorella (non OGM)
- Bio Klamath (non OGM)
- Bio Spiruline (non OGM)



Par le terme informel et générique de « algues » est désigné un groupe important et diversifié d'organismes photosynthétiques qui ne sont pas nécessairement étroitement liés entre eux.

Parmi ces organismes, on peut trouver des genres unicellulaires, tels que l'algue Chlorella et les diatomées comme des formes multicellulaires dont le varech géant, une algue brune de grande dimension qui peut atteindre jusqu'à 50 mètres de longueur.

La plupart de ces organismes évoluent en milieu aquatique, sont autotrophes et dépourvus des groupes et tissus cellulaires que l'on trouve dans les plantes terrestres.

Les plus grands et les plus complexes de ces organismes marins sont appelés « algues marines » alors que les formes les plus évoluées vivent en eau douce et sont connues sous le nom de Charophyta, une division d'algues vertes.

Les algues font l'objet d'un certain nombre d'applications commerciales.

- Algues comme nourriture humaine ou suppléments
- Algues dans la nourriture pour animaux ou poissons
- Algues pour médicaments pharmaceutiques ou produits cosmétiques
- Produits à base d'algues : biodiesel, éthanol, méthane et hydrogène
- Produits à base d'algues : algues pour bioplastique, engrais à base d'algues
- Culture d'algues pour la séquestration du dioxyde de carbone CO₂

Une énergie disponible à l'infini, sans impact majeur sur l'environnement, un avenir à portée de main

Culture d'algues avec la technologie du photobioréacteur (PBT)

Deux méthodes peuvent être utilisées pour la culture d'algues (algoculture) :

En bassins ouverts et dans des photobioréacteurs (PBR).

Un photobioréacteur est constitué d'un système qui fonctionne en circuit fermé et fournit un environnement contrôlé pour permettre une productivité élevée dans la culture des algues.

Comme il s'agit d'une structure fermée, toutes les exigences pour la croissance des algues sont tenues en compte et contrôlées selon les normes officiellement établies.

Les photobioréacteurs permettent d'accéder à une meilleure maîtrise de l'environnement de culture et de paramètres tels que l'approvisionnement tant en eau qu'en dioxyde de carbone, le réglage de la température optimale, l'exposition optimale à la lumière, la densité des cultures, les niveaux de PH, la concentration des mélanges etc.



Avantages des photobioréacteurs

- La culture d'algues a lieu dans un contexte contrôlé d'où un potentiel de productivité beaucoup plus élevé.
- Très bon rapport surface-volume. Les photobioréacteurs offrent d'excellentes conditions pour une efficacité maximale dans l'utilisation de la lumière et améliorent donc considérablement la productivité. Typiquement, la densité de culture des algues produites est 10 à 20 fois supérieure à celle des algues cultivées dans des sacs en plastique.
- Meilleur contrôle du transfert de gaz.
- Réduction de l'évaporation du milieu de croissance et température plus uniforme.
- Meilleure protection contre la contamination extérieure.
- Économie d'espace : possibilité de montage sur un plan vertical, horizontal ou incliné et aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Encrassement réduit : les mécanismes de tube autonettoyants récemment disponibles peuvent considérablement réduire l'encrassement.